Dossier de presse
CoachCopro®

15 octobre 2013

Site conçu et coordonné par

apc agence parisienne du climat

En partenariat avec

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie DIRECTION RÉGIONALE ÎLE-DE-FRANCE

MAIRIE DE PARIS

ERICSSON

nexity

SOMMAIRE

Sommaire 1
Introduction 2
Contexte 4
CoachCopro®, le service gratuit et indépendant de la rénovation énergétique dédié à la copropriété 10
Les prochains RDV Grand public pour s'inscrire au CoachCopro® 15
Annexes 16
La présentation des partenaires 16
Fiches de présentation d'opérations accompagnées par l'APC 20

INTRODUCTION

L'Agence Parisienne du Climat (APC) et la Direction régionale Ile-de-France de l'ADEME annoncent le lancement du « CoachCopro® » : une plateforme web innovante consacrée à la rénovation énergétique

Lancée aujourd'hui par l'Agence Parisienne du Climat (APC) et développée en partenariat avec la Mairie de Paris, la Direction régionale Ile-de-France de l'ADEME - qui finance le projet pour moitié -, Nexity et Ericsson, cette plateforme web gratuite et indépendante est dédiée aux copropriétaires pour les aider dans leurs travaux d'économies d'énergie.

Comment participer à la réduction des émissions de CO_2 de son immeuble ? Réduire les charges de copropriété et les factures d'énergie ? Améliorer le confort thermique ou encore mieux valoriser son patrimoine immobilier ? Réponses sur le site du CoachCopro® : www.coachcopro.com.

Son objectif ? Simplifier la rénovation énergétique des immeubles, par un accompagnement personnalisé, à travers les trois grandes étapes du projet : préparation, audit et travaux.

Le CoachCopro® propose donc un parcours personnalisé pour conduire pas à pas son projet de rénovation énergétique, un tableau de bord commun à tous les copropriétaires de son immeuble qui peut être partagé avec les professionnels dont se sont entourés les conseils syndicaux, le suivi et l'archivage des consommations, mais également la suggestion d'aides financières adaptées ainsi que l'assistance d'un conseiller Info-Energie Climat de l'APC en cas de besoin.

En 2013, cet accompagnement est proposé aux copropriétés et aux syndics de Paris et de la 1ère couronne. « *L'APC est la plus grosse agence locale de l'énergie en France, c'est dans notre déontologie de partager* » insiste Anne Ged, directrice de l'APC. Ainsi, deux autres agences locales de l'énergie, MVE (Est parisien) et GPSO Énergie (Grand Paris Seine Ouest) assurent également la mise en place de la plateforme sur leur territoire.

Cet accompagnement a pour vocation à s'étendre à d'autres territoires au plan national en 2014.

Pour bénéficier gratuitement de ce service, le référent énergie de la copropriété doit créer un compte en ligne pour la copropriété sur www.coachcopro.com. Il peut ainsi accéder à une bibliothèque d'informations, une communauté de partage, des outils de simulation en ligne et bénéficier de l'aide personnalisée d'un conseiller. Ce compte est ensuite accessible aux copropriétaires qui peuvent suivre l'avancée du projet de rénovation énergétique.

Dans un premier temps, l'objectif est d'atteindre 1000 copropriétés inscrites sur la plateforme en ligne d'ici la fin de la saison de chauffe. 70 copropriétés « pilotes » bénéficient déjà d'un accompagnement privilégié de la part de l'équipe de l'APC.

« *Le CoachCopro® est une plateforme majeure pour dynamiser la rénovation thermique dans les bâtiments parisiens. Les copropriétaires vont désormais bénéficier d'un service pratique, adapté à leurs attentes, qui va leur permettre de se lancer plus facilement dans des projets d'amélioration thermique de leur logement. Grâce au CoachCopro®, nous donnons ainsi aux Parisiens les moyens de participer à la lutte contre le changement climatique et, à terme, de dépenser moins pour chauffer leurs logements*» a déclaré **René Dutrey, Adjoint au Maire de Paris, chargé du Développement durable, de l'Environnement, du Plan Climat et Président de l'APC**.

« *Réduire l'empreinte carbone des copropriétés parisiennes en renforçant leur efficacité énergétique est un enjeu prioritaire et le CoachCopro® a vocation à devenir à terme la plateforme de référence pour tous les copropriétaires et syndics de France*. » a déclaré **Anne Ged, Directrice de l'APC**.

« *L'initiative de l'Agence Parisienne du Climat s'inscrit pleinement dans le cadre du plan national de rénovation énergétique de l'Habitat et du dispositif des Point Rénovation Info Service déployé depuis mi-septembre pour accompagner de A à Z les ménages dans leurs projets de rénovation. La création du CoachCopro® est une réelle innovation au service des copropriétaires, et reçoit à ce titre un soutien important de l'ADEME qui a notamment financé le projet pour moitié*» a déclaré **Joëlle Colosio, Directrice régionale Ile-de-France de l'ADEME**.

« Nous espérons réduire de 40% la facture énergétique de la copropriété, grâce aux professionnels qui nous ont entourés et accompagnés. C'est un soutien et une source d'informations très utiles, qui de plus, nous permet de conserver les données; ce qui manquait au stade où nous en sommes. D'autant qu'on souhaiterait ne pas s'arrêter là et faire profiter notre expérience à d'autres copropriétés. J'ajoute que l'intérêt de cette plateforme, c'est qu'elle offre la possibilité d'avoir un coach virtuel et réel, deux en un c'est l'idéal et c'est gratuit !» a- souligné ***Monsieur Andrieux, Président du conseil syndical d'une copropriété de 107 logements dans le 12ème arrondissement de Paris****, qui a bénéficié de l'accompagnement de l'APC,*

« *Nexity s'engage activement dans la rénovation énergétique des copropriétés pour apporter des bienfaits immédiats à nos clients tels que la maîtrise des charges et la valorisation du patrimoine. Le CoachCopro® est un outil d'aide à la décision qui permettra d'accompagner les copropriétaires et syndics de copropriété dans cette démarche »*, a déclaré **Madame Sabine Desnault, responsable du développement durable NEXITY**.

«*Les problématiques d'environnement et d'efficacité énergétique deviennent centrales pour les acteurs, publics comme privés. Ericsson a choisi d'accompagner l'APC dans le développement de sa plateforme en ligne pour les copropriétés, un partenariat qui s'appuie sur ses compétences en Conseil et Intégration de Systèmes ainsi que sur sa démarche en faveur des villes intelligentes* », a précisé **Victor Arvidsson, directeur de la stratégie et du développement durable d'Ericsson France**.

CONTEXTE

Un moment privilégié de convergence sur la rénovation énergétique du bâtiment

Le débat national sur la transition énergétique fait de la rénovation énergétique du bâtiment un enjeu majeur. Le Plan de Rénovation Energétique de l'Habitat lancé il y a quelques semaines s'appuie pour cela sur le Réseau Rénovation Info Service. Une campagne nationale de grande ampleur dans les prochaines semaines viendra renforcer la mobilisation de tous autour de ce grand enjeu. A venir et pour accompagner le passage à l'acte, les plateformes locales de la rénovation énergétique et la mobilisation des territoires.

Depuis sa création, en mars 2011, l'Agence Parisienne du Climat fait de la rénovation énergétique du bâtiment un des axes majeurs de son action. Fruit d'une démarche territoriale et partenariale et avec le soutien de la Direction régionale Ile-de-France de l'ADEME et de ses partenaires, l'APC lance le CoachCopo®, plateforme web, gratuite et indépendante qui permet aux copropriétaires de s'informer et d'être accompagnés pas à pas dans leur projet d'efficacité énergétique. Ce projet, aboutissement de plus d'un an de préparation, fait écho sur le territoire parisien aux actions nationales de cette rentrée.

Le plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH), priorité nationale… et locale

Présenté en mars 2013, le plan de rénovation énergétique de l'habitat (PREH) répond à l'engagement du Président de la République de rénover 500 000 logements par an d'ici à 2017, afin de faire diminuer de 38 % la consommation d'énergie dans le secteur du bâtiment à horizon 2020. Ce Plan fait de l'efficacité énergétique des logements un enjeu économique, social et environnemental essentiel de la transition énergétique.

Le Plan de Rénovation Energétique a pour vocation d'inciter les Français à engager des travaux de rénovation énergétique dans leur habitat et de les aider dans leurs démarches. Il repose sur deux grands leviers à destination des particuliers : enclencher la décision d'effectuer des travaux et financer ces travaux.

Le Plan de Rénovation Energétique de l'Habitat met en place le service public de la rénovation énergétique : le PRIS. A Paris, l'APC en est, sur le volet copropriété, le principal acteur. La prochaine étape sera un appel à manifestation d'intérêt pour la création d'une plateforme locale pour la rénovation énergétique. L'APC y travaille en s'appuyant sur les démarches qu'elle conduit et sur l'expertise et les partenariats déjà noués depuis la création de l'Agence.

Paris, un temps d'avance

Le secteur résidentiel à Paris représente un enjeu énergétique (**35 % de la consommation globale**), un enjeu économique (1 milliard d'euros de facture annuelle) mais aussi social (1,3 millions de

logements dont plus de 220 000 gérés par les bailleurs sociaux). **Le secteur du logement concentre à lui seul 2,95 millions de teqCO2 et constitue donc un levier d'action prioritaire pour mettre en œuvre le Plan Climat Énergie de Paris.**

Dès 2007, la Ville de Paris s'est engagée dans un véritable défi, celui de diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre du territoire d'ici 2050 avec son Plan Climat.

L'objectif principal du plan Climat Energie pour le résidentiel est de réduire de 25 % les consommations énergétiques tout en améliorant les conditions de confort thermique hivernal et estival. Cet objectif participera à la réduction de 25 % des émissions de gaz à effet de serre du secteur d'ici 2020.

Pour mener à bien ce plan, la Ville de Paris s'appuie sur l'Agence Parisienne du Climat.

Créée en 2011, L'Agence Parisienne du Climat fédère 85 acteurs publics et privés du territoire parisien pour accompagner la réflexion et l'action sur la transition énergétique. Elle a vocation à remplir trois grandes missions :

1. une mission indépendante et gratuite d'information et de conseil auprès des Parisiens et des acteurs du territoire ;
2. une mission de veille et de diffusion d'informations aux Parisiens et aux partenaires socioéconomiques ;
3. une mission d'expertise sur les techniques et pratiques innovantes en matière d'économie d'énergie.

Une démarche de l'Agence Parisienne du Climat : Accompagner la rénovation énergétique en copropriété

La rénovation énergétique des copropriétés constitue, depuis la création de l'APC, un axe de travail majeur conduit en appui de la Ville de Paris et avec le soutien de la Direction régionale Ile-de-France de l'ADEME. En lien avec les engagements nationaux, ce sujet connait une montée en charge importante depuis l'automne.

Des principes simples guident l'action de l'APC en direction des copropriétés, ils sont le fruit de son expérience et du dialogue avec les copropriétaires et les professionnels:

- ***anticiper*** : le projet de rénovation énergétique en copropriété demande d'avoir une vision à moyen terme et patrimoniale de la copropriété : anticiper les règlementations à venir, les évolutions de prix de l'énergie, « agir plutôt que subir » et préserver la valeur de son patrimoine,

- ***se mettre en mode projet*** : le temps de la copropriété a ses spécificités, il demande des étapes, un parcours, une construction pas à pas, une réponse organisée en mode projet susceptible d'embarquer dans le temps les parties prenantes concernées,

- ***développer une démarche collaborative et collective*** de cette vision et de ce projet afin de faire de chacun acteur de la démarche, d'en faire comprendre l'intérêt et d'en partager la mise en œuvre,

travailler en transparence et en confiance *au sein de l'éco système de la copropriété,* que cela soit parmi les copropriétaires autant qu'avec l'éco système qui les entourent, syndic, architecte, bureau d'études, établissement financier,

« Du compliqué au complexe, du projet à l'action » (Anne Ged, directrice de l'APC)

Si la copropriété est un sujet compliqué, comportant des processus de décisions bien particuliers, l'approche de l'APC en construit une compréhension partagée et organisée. Avec pragmatisme, cette approche vise à passer du (des) constat (s) au projet et du projet à l'action**.**

Le programme de travail de l'APC articule ainsi les différents éléments nécessaires à la mise en œuvre d'une politique énergétique en direction des copropriétés.

C'est ce que présente le schéma suivant :

PERSPECTIVES	Initier un **baromètre / observatoire** de la rénovation énergétique de la copropriété.	**Innovation et expérimentation**, et poursuite du travail de **mobilisation des professionnels.**
NOUVEAUX MÉTIERS	L'évolution du métier d'accompagnement : le **tiers de confiance** et la **mobilisation des professionnels.**	
LEVIERS	Le **Coach Copro**®, plateforme de mobilisation.	Le **Livre Blanc** sur la rénovation énergétique en copropriété.
SOCLE	Poursuivre le travail **d'accompagnement des copropriétés pilotes** en lien avec les **professionnels du secteur.**	

5 point d'entrées pour accompagner significativement la rénovation énergétique :

- **Construire un socle de conseil, de compétences et de mobilisations**
  - *PRIS - Point de Rénovation Info Service,* l'APC propose un conseil, neutre et indépendant aux copropriétaires qui nous contactent soit par téléphone, soit en rendez-vous, soit lors des animations que nous organisons sur le territoire parisien,
  - *En plus de ce dispositif général,* ***70 copropriétés « pilotes »*** bénéficient de la part de l'équipe de l'APC d'un accompagnement privilégié. Ces 70 copropriétés permettent à nos équipes de consolider leurs compétences en termes d'accompagnement (que cela soit en termes de bonnes pratiques, compétences techniques, capacité à construire un plan de financement …). Elles constituent un vivier de bonnes pratiques et témoignent de la dynamique de la rénovation.

- **Travailler sur les effets de leviers**
  - *Dialoguer avec les professionnels à travers un livre blanc de la rénovation énergétique.* Ce document se construit par étape depuis quelques mois et sera

terminé fin 2014. Il repose sur la concertation avec les acteurs professionnels du monde de la copropriété et vise à faire état des difficultés et des points de blocage.

- *Développer une plateforme web, le CoachCopro ®* plateforme d'accompagnement de la démarche de rénovation énergétique, c'est l'objet de ce dossier.

- **Contribuer à faire émerger de nouveaux métiers**
  - nous travaillons à la consolidation de notre métier de « **tiers de confiance »,** neutre et indépendant dont les copropriétés ont besoin pour s'engager dans des travaux complexes. Les professionnels reconnaissent l'importance de ce rôle. Cette réflexion nous est demandée plus particulièrement par la Caisse des Dépôts dans le cadre de notre partenariat. Il s'agit également de travailler à l'émergence d'autres nouveaux métiers ou de missions renforcées ou nouvelles parmi les professionnels partenaires, syndics, architectes, bureau d'études.

- **Tracer des perspectives à moyen terme**
  - *Un **baromètre de la rénovation énergétique*** en copropriétés permettra de partager les indicateurs d'évaluation des politiques et des mesures mises en place et de mesurer les progrès éventuels, il sera proposé lors de notre prochaine assemblée générale en février 2014,
  - *La **mobilisation de nouvelles technologies et d'innovations**.* On ne réussira pas seulement avec les technologies anciennes. Laisser la part à l'innovation dans le bâtiment mais également dans la maîtrise des consommations et des usages est un chantier important que les appels à projet efficacité énergétique avec Paris Région Lab adresse depuis un an. Retenu parmi les 34 plans industriels du gouvernement, la rénovation énergétique apportera des innovations dans le futur sur lesquelles nous comptons également,
  - *La perspective ouverte par la Métropole du Grand Paris* donnera une nouvelle dimension à ce sujet. Le rapport remis il y a quelques mois aux élus de Paris Métropole sur la transition énergétique souligne l'importance de traiter cette question au niveau métropolitain et en donne des pistes opérationnelles.

L'Agence Parisienne du Climat en détail

L'Agence Parisienne du Climat est une association indépendante et multi-partenariale qui a vocation à accompagner la mise en œuvre des objectifs du plan climat de Paris.

Créée en 2011, elle est composée de 25 permanents dont des conseillers info-énergie-climat. Membre du réseau Rénovation Info Service, elle délivre des informations, des conseils et accompagne gratuitement aussi bien les particuliers que les professionnels à tous les stades de leurs projets d'efficacité énergétique. Alliance locale des acteurs de l'énergie et du climat, elle fédère 85 acteurs publics et privés du territoire métropolitain pour accompagner la réflexion et l'action sur la transition énergétique. Pour en savoir plus : www.apc.com

Historique

Créée à l'initiative de la Ville de Paris, l'Agence Parisienne du Climat est une association loi 1901, indépendante et multi-partenariale. Elle a ouvert ses portes en janvier 2011 avec pour vocation d'accompagner la mise en œuvre du Plan Climat Energie qui vise 3 objectifs d'ici 2020 :

- 25% de réduction des gaz à effet de serre,
- 25% de réduction des consommations d'énergie,
- 25% des consommations d'énergie provenant des énergies renouvelables.

Cette structure originale a été prévue par le Plan Climat Energie de Paris, adopté en octobre 2007 et actualisé en 2012.

Autour des membres fondateurs, la Ville de Paris, la Région Ile-de-France, Météo-France, Ratp, EDF et la CPCU, elle réunit aujourd'hui 85 adhérents avec une participation importante des professionnels du bâtiment et de l'habitat.

Pour le territoire parisien, **75% des émissions dépendent des citoyens, particuliers et professionnels.** C'est pourquoi, fédérer les acteurs et porter la dynamique du plan climat pour «décarbonner» le territoire constitue le périmètre d'action fondateur de l'Agence Parisienne du Climat.

Son programme d'actions

Le programme de travail de l'Agence Parisienne du Climat s'inscrit dans les objectifs du Plan Climat de Paris, et dans le cadre du débat national et régional sur la transition énergétique.

Axe 1 : Mobiliser, informer, conseiller

L'Agence Parisienne du Climat (APC) délivre aux Parisiens des informations, des conseils gratuits et indépendants, et propose un accompagnement personnalisé aux particuliers et aux professionnels aux différents stades de leur projet d'efficacité énergétique. Elle a vocation également à mettre en visibilité les opérations exemplaires sur le territoire pour essaimer les bonnes pratiques.

Axe 2 : Contribuer significativement à la réhabilitation du parc bâti

L'actualisation du plan climat de Paris en 2012 a confirmé les engagements en direction de la rénovation énergétique des copropriétés. C'est dans ce cadre et conforté par les objectifs nationaux que l'APC poursuit son travail d'accompagnement des copropriétés qui s'appuie sur l'expérience de 5 ans du dispositif « Copropriétés : Objectif Climat ! ».

Pilote opérationnel du chantier copropriété sur Paris, plus de 500 copropriétés ont contacté l'APC à différents stades d'avancement de leurs projets. Un suivi particulier est réalisé avec 70 copropriétés pilotes, de façon privilégiée, afin d'analyser les freins et solutions pour massifier le dispositif.

En effet, face à l'ampleur du chantier (**43 000 copropriétés sur Paris**), l'APC travaille sur **les effets de levier** :

- La mobilisation des acteurs du territoire et des professionnels et le soutien à l'innovation,
- Le développement d'outils spécifiques comme la plateforme web dédiée à L'accompagnement de la rénovation énergétique des copropriétés : le CoachCopro®
- La création d'un observatoire de l'efficacité énergétique et la réflexion sur notre métier d'accompagnateur au « tiers de confiance », fondamental pour accompagner le passage à l'acte.

Cette action sur le bâti intègre également la précarité énergétique, sujet de plus en plus prégnant et partagé par l'ensemble des adhérents de l'APC.

Axe 3 : Renforcer l'alliance des partenaires autour de la transition énergétique métropolitaine

Durant ces deux premières années, les partenaires de l'APC, ont construit une démarche de réflexion collective répondant à trois objectifs partagés :

- Provoquer la réflexion pour l'action
- Envisager le futur « énergie climat » du territoire
- Travailler à l'accélération de la transition énergétique en apportant des contributions aux débats nationaux et métropolitains.

Dans ce cadre, l'APC a mis en place un cycle d'ateliers avec l'objectif de mobilisation et partage des connaissances en lien avec les travaux des acteurs du territoire métropolitains, régionaux et nationaux.

Le cycle se poursuit en 2013-2014 et abordera de nouveaux sujets comme par exemple la logistique urbaine, les nouveaux métiers autour du climat, les grands sujets de la transition énergétique dans le secteur du bâtiment…

En veille, l'APC répond actuellement à deux appels à projets européens l'un sur la rénovation énergétique, l'autre sur le CoachCondo « le CoachCopro® européen ».

COACHCOPRO®, LE SERVICE GRATUIT ET INDEPENDANT DE LA RENOVATION ENERGETIQUE DEDIE A LA COPROPRIETE

CoachCopro®, l'innovation au service de l'efficacité énergétique

Pour aller encore plus loin dans l'efficacité énergétique, l'APC lance une plateforme web innovante CoachCopro. Développée en partenariat avec la Mairie de Paris, la Direction régionale Ile-de-France de l'ADEME, Nexity et Ericsson, elle s'appuie sur l'expertise et les retours d'expérience terrain des conseillers de l'APC pour apporter des réponses concrètes aux questions que se posent nombre de copropriétés.

Le service gratuit et indépendant
de la rénovation énergétique

Les enjeux fondateurs de la démarche : « passer du compliqué au complexe, du projet à l'action »

- Anticiper les règlementations à venir, les évolutions du prix de l'énergie, « agir plutôt que subir » et préserver la valeur de son patrimoine.
- Une plate-forme à disposition de tous les acteurs de la copropriété qui gravitent autour du projet, pour instaurer un dialogue permanent et contribuer à rétablir la confiance entre toutes les parties prenantes
- Contribuer à l'apprentissage du « travail » en mode projet, du passage de l'individuel au collectif.

Une logique originale de la plateforme

- Un espace public pour trouver tous les éléments d'information
- Un espace privé pour construire son projet, partager de l'information, suivre pas à pas la mise en œuvre des actions

Les objectifs de la plateforme :

- Pour les copropriétaires :
  - Simplifier la démarche de rénovation énergétique
  - Accompagner le projet quel que soit la phase engagée (préparation, audit, travaux)
  - Reconnaitre la spécificité de chaque copropriété
- Pour les professionnels de la copropriété :
  - Favoriser le passage à l'acte
  - Démultiplier l'accompagnement sur le territoire

Des objectifs pour mesurer l'action – « faire système dans la mise en mouvement de la rénovation énergétique en copropriété », en chiffres cela se traduit concrètement par :

- 100 copropriétés qui s'engagement ouvrir un compte dans la phase de lancement,
- 45 partenaires mobilisés pour relayer la campagne de lancement
- 80 professionnels (syndics) du secteur formé dans le dernier mois
- Un objectif visé est de 1 000 copropriétés inscrites d'ici la fin de saison de chauffe 2013 – 2014.

Des réponses à des questions concrètes

Comment participer à la réduction des émissions de CO2 de son immeuble ? Réduire les charges de copropriété et les factures d'énergie ? Améliorer le confort thermique ? Valoriser son patrimoine immobilier ? A quels professionnels s'adresser ? Quelles aides financières existent ? Faut-il réaliser un audit ou un DPE ? Est-ce que j'ai le droit de faire un achat groupé de fenêtre ?

Toutes les réponses sur le CoachCopro® dans la Foire aux Questions et des conseils avisés en plus pour aborder le sujet dans une logique opérationnelle globale et ambitieuse.

Pour aller plus loin, CoachCopro® propose :

- un parcours personnalisé pour son projet de rénovation énergétique,
- un tableau de bord commun à tous les copropriétaires de son immeuble,
- le suivi et l'archivage des consommations, mais également
- la suggestion d'aides financières adaptées ainsi que l'assistance d'un conseiller Info-Energie Climat en cas de besoin.

En 2013, cet accompagnement est proposé aux copropriétés et aux syndics de Paris et de la 1ère couronne. Il a pour vocation à s'étendre à d'autres territoires au plan national en 2014.

CoachCopro® : un espace privé, réservé à la copropriété pour conduire le projet

Une des originalités de la plateforme : disposer d'un espace privé réservé à la copropriété qui permet à chaque copropriété :

- de centraliser en toute sécurité l'ensemble des informations,
- de stocker et de partager les informations,
- de suivre en commun l'évolution du projet de rénovation,
- d'être un dispositif d'accompagnement et d'aide à la décision au travers de parcours guidés vers la rénovation énergétique.

En cas de besoin, un conseiller Info Énergie Climat peut intervenir à tout moment.

Une fois inscrites, les copropriétés accèdent également à de **nombreux services** : bibliothèque d'informations (proposant des documents appropriés à chaque étape du projet), outils de suivi des consommations, suggestions d'aides financières adaptées, etc.

A ce stade, le conseiller Info-Energie suggère les documents ressources adaptés aux caractéristiques de la copropriété.

Un accompagnement en 3 étapes

S'appuyant sur l'expérience des équipes de l'APC et de ses partenaires, la plateforme a été conçue pour accompagner pas à pas les copropriétés, à travers les **trois grandes étapes du projet : préparation, audit et travaux.**

<u>Préparation, première étape de la démarche.</u>

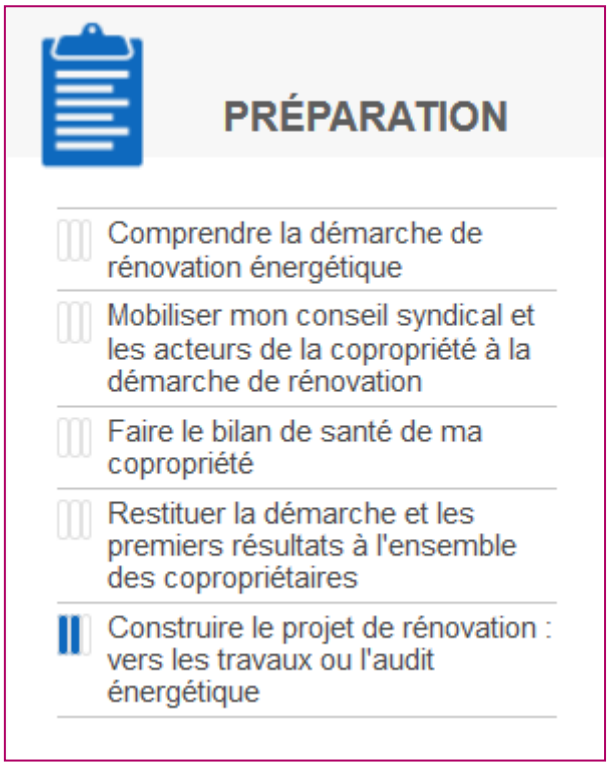

<u>Audit énergétique</u> : déclencheur du passage à l'action.

➢

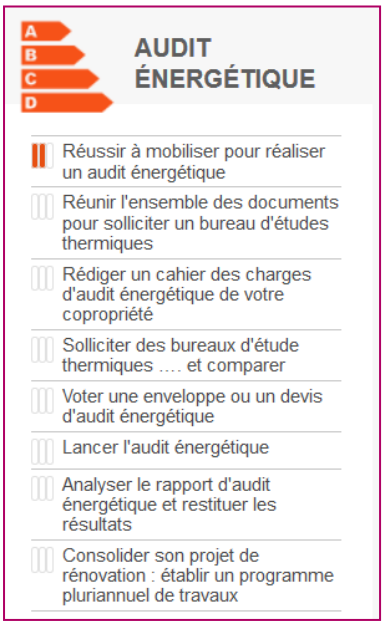

<u>Etape travaux :</u> de la phase du vote des travaux à réalisation des travaux.

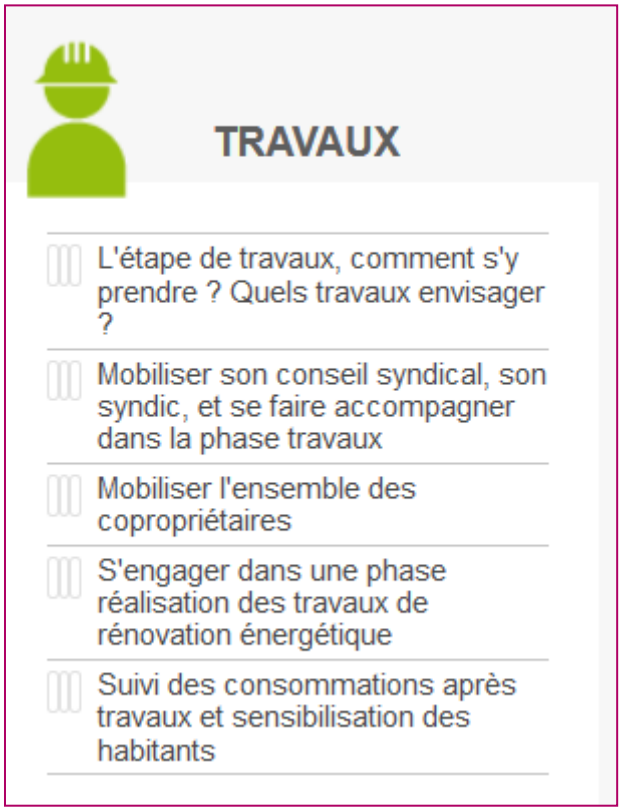

Le CoachCopro® est composé de :

- **une interface web sécurisée et accessible** des copropriétaires, conseils syndicaux, copropriétaire référent CoachCopro®, syndics, opérateurs Amélioration de l'Habitat (ANAH-OPAH) et ce, en interaction avec les Conseillers Info-Energie Climat (en gestion back-office). Cette interface comporte un espace de suivi des actions entreprises ou à entreprendre pour mener à bien son projet, sous forme de tableau de bord. Cet usage répond à un vrai besoin tant des copropriétaires, des Conseillers Info Energie Climat, des syndics, des partenaires professionnels.

- **une panoplie organisée d'outils d'aide à la décision** (techniques, méthodologiques, règlementaires, financiers ou éco-bilans simplifiés) utiles à chaque étape du projet de rénovation et modulables selon en fonction du degré d'autonomie de la copropriété dans son projet. Les BES génèrent deux graphes pour suivre sur les 5 dernières années la consommation d'Energie et les factures.

- A terme, un outil d'aide au montage de dossiers de subventions ou d'aides financières pour la copropriété.

Une plateforme pour travailler avec les professionnels

La plateforme a vocation également à **répondre aux besoins des professionnels** syndics, des opérateurs d'OPAH et des professionnels du bâtiment et collectivités territoriales: accès à une expertise, retours d'expérience, partage des informations, etc.

Avec une ambition : **devenir une plateforme de référence pour les copropriétaires et les syndics.**

Une plateforme adaptée aux besoins des territoires

Le CoachCopro®, plateforme innovante et d'intérêt général, a été conçue pour pouvoir se déployer sur le territoire national et **s'adapter aux caractéristiques propres à chaque territoire** (aides locales, typologies du bâti, etc.)

Les perspectives de développement

Pour l'APC, plus grande agence locale de l'énergie et du climat en France**, 2 principes :**

- **partager et mettre à disposition du plus grand nombre cette plateforme,**
- **une plateforme ouverte et connectée avec l'ensemble des dispositifs existants ou à venir facilitants le passage à l'acte.**

En 2013 : Une plate-forme parisienne avec une première étape de déploiement sur les territoires développant une politique énergétique en lien avec les Agences Locales de l'Energie et du Climat dans le cadre de leurs missions d'intérêt général : GPSO Energie, et **MVE.**
En 2014 *:* Une plate-forme conçue avec l'ambition d'un **déploiement sur le territoire national.** Les premières collectivités et agences locales de l'énergie partantes : Lyon, Lille, Nantes

Les spécificités techniques

Le CoachCopro® a la capacité à absorber un flux continu et soutenu d'inscriptions sur le site, et ainsi à accélérer le nombre de rénovations énergétiques sur le territoire.

C'est une plateforme qui a la possibilité de rester ouverte et connectée à d'autres dispositifs complémentaires qui ne manqueront pas de se développer sur un sujet aussi porteur.

Le développement informatique de la plateforme a été réalisé en OpenSource (PHP5), ce qui garantit respects des standards et évolutivité. L'interaction avec des applications et des services tiers est possible, de manière à pouvoir enrichir la plate forme de nouveaux services à l'avenir. L'hébergement et la sécurisation de l'infrastructure et des données est assurée par un partenaire reconnu, de droit Français, habilité à leur gestion suivant les règles en vigeur établies par la CNIL.

Le développement a été assuré par la société Infoflash.

LES PROCHAINS RDV GRAND PUBLIC POUR S'INSCRIRE AU COACHCOPRO®

- les 16 et 17, lors du salon des indépendants de la copropriété de l'ARC-UNARC
- les 18 et 19 lors de Fête de L'Energie et des Journées Parisiennes de l'Energie et du Climat, parvis de l'Hôtel de Ville
- le 5 novembre, les rencontres de l'APC entre professionnels et copropriétaires, à Paris
- le 13 novembre, le Café Climat de l'APC
- le 14 et 15 novembre, le salon de la Copropriété, stand ADEME/APC.
  Pour en savoir plus : www.apc-paris.com

ANNEXES

LA PRESENTATION DES PARTENAIRES

La Mairie de Paris

Les actions de la Ville de Paris en faveur de la rénovation énergétique dans le parc privé. Grâce au Plan Climat adopté par le Conseil de Paris le 1er octobre 2007, la Ville de Paris dispose d'un vaste plan d'actions dans de multiples domaines : déplacements, habitat, urbanisme, gestion des ressources et des déchets, alimentation… L'habitat privé représente un potentiel important de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre. La Ville de Paris a mis en place un ensemble de dispositifs pour favoriser les travaux d'économie d'énergie et lutter contre la précarité énergétique.
Sur l'ensemble du territoire parisien, la ville de Paris a mis en place le dispositif « Copropriétés : objectif climat ! » qui propose 4 types de subventions pour financer différentes prestations intellectuelles (audit, accompagnement à la maîtrise d'ouvrage) afin de concevoir un projet de travaux d'économie d'énergie en copropriété. L'Agence Parisienne du Climat (APC) en est le pilote opérationnel.
De plus, dans le cadre des OPAH (opérations programmées d'amélioration de l'habitat privé), la collectivité accompagne les copropriétés, notamment par la réalisation d'audits énergétiques et l'octroi d'une subvention aux travaux d'isolation, afin qu'elles s'engagent dans des programmes de travaux ambitieux. Son dispositif le plus récent combine rénovation énergétique et développement durable à travers le lancement d'un appel à candidatures sur le thème de la réduction de l'empreinte environnementale des immeubles de logement collectif.

Enfin, dans le cadre du CLE, des actions de repérage des situations de précarité énergétique sont menées en partenariat avec les services sociaux départementaux, l'APC et d'autres acteurs afin d'informer les ménages et de les orienter vers une solution adaptée à leurs situations.
La plateforme web « CoachCopro® » a été conçue par l'APC afin de guider les copropriétés dans leur démarche de rénovation énergétique. Cette plateforme permet à la fois d'accompagner un grand nombre de copropriétés et de mettre à disposition des ressources techniques et documentaires. La Ville de Paris adhère totalement à ce nouveau dispositif CoachCopro®.

L'ADEME, Direction régionale Ile-de-France

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.
Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil.
Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.
L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La Direction régionale Ile-de-France accompagne les acteurs publics et privés dans le développement de leurs projets. **Le CoachCopro®** ***s'inscrit pleinement dans le cadre du plan national de rénovation énergétique de l'Habitat et du dispositif des Points Rénovation Info Service*** *déployé depuis mi-septembre pour accompagner de A à Z les ménages dans leurs projets de rénovation.*

Le service public de la rénovation énergétique est désormais accessible via un numéro de téléphone unique national, le 0 810 140 240, un site Internet, renovation-info-service.gouv.fr, et plus de 90 «Points rénovation info service » (PRIS) répartis sur l'ensemble du territoire francilien. Toute l'année, le « réseau-rénovation-info service » accompagne les franciliens dans leur projet de rénovation thermique. ***Ce « service public de la rénovation énergétique » est également accessible via un site Internet (www.renovation-info-service.gouv.fr) dont l'APC fait partie intégrante.***

En savoir plus sur : www.ademe.fr/ile-de-france

Nexity

Accompagner toutes les vies immobilières, c'est l'ambition de Nexity

Pour les particuliers, les entreprises ou les collectivités, Nexity propose la plus large gamme de conseils et d'expertises, de produits, de services ou de solutions afin de mieux prendre en compte les besoins de nos clients et répondre à toutes leurs préoccupations.

Nos métiers - transaction, gestion, conception, promotion, aménagement, conseil et tous les services associés - sont désormais organisés pour les servir et les accompagner. Premier acteur de référence de notre secteur, nous sommes résolument engagés envers tous nos clients mais aussi vis-à-vis de notre environnement et de toute la société.

Une approche « Durable à bienfaits immédiats »

La politique de développement durable de Nexity est un élément structurant de la stratégie du Groupe. Pour Nexity, un territoire durable c'est un territoire POUR TOUS, un territoire SUR MESURE,

un territoire CONNECTÉ et un territoire BAS CARBONE. Cela se traduit dans tous les métiers, et pas seulement dans sa dimension environnementale, mais bien dans toutes ses composantes. Pour fabriquer la ville de demain, nous devons la penser durable dès aujourd'hui, en tenant compte de la diversité de ses usages : habiter, travailler, se déplacer, communiquer, consommer, partager les espaces publics… L'innovation est déterminante pour imaginer les nouvelles offres de produits et services, témoins d'une transformation de société, dont les usages et les modèles économiques évoluent pour devenir plus vertueux. Nos actions se veulent « Durables à bienfaits immédiats ». Elles portent non seulement sur un travail de conception à l'échelle des quartiers et des bâtiments, mais aussi par des réponses en termes d'accompagnement de nos clients dans leurs projets.

Nexity accompagne le client particulier sur l'ensemble des sujets développement durable de son parcours immobilier : l'amélioration des performances intrinsèques des bâtiments (performances thermique, carbone, sanitaire, etc.) et sur l'accompagnement des usagers (rénovation des bâtiments existants, pilotage énergétique).

Un engagement, auprès des copropriétaires, en faveur de la rénovation énergétique

Nous proposons depuis 2012 une offre globale d'accompagnement des copropriétaires dans la rénovation énergétique de leur copropriété : valorisation du patrimoine, maîtrise des charges, confort, etc. Pour cela Nexity s'investit dans des projets concrets de rénovation énergétique. A titre d'exemple, Nexity a signé en 2012 le premier contrat de performance énergétique en copropriété privée en France sur une opération de Neuilly-sur-Marne, lauréate d'un appel à projet lancé par l'ADEME.

Pour soutenir cette démarche globale « Durable à bienfaits immédiats » auprès de nos clients particuliers, **Nexity a choisi d'être partenaire de l'Agence Parisienne du Climat pour la mise en place du CoachCopro® et dans ce contexte a lancé une campagne de sensibilisation sur le sujet de la rénovation énergétique en copropriété. Ce nouvel outil, gratuit et indépendant, délivrera des informations pratiques et des conseils personnalisés pour accompagner nos clients copropriétaires dans leur démarche de rénovation énergétique.**

Ericsson

Ericsson, partenaire de l'Agence Parisienne du Climat (APC)

Leader mondial des infrastructures de télécommunications, Ericsson est partenaire de l'Agence Parisienne du Climat **depuis 2012**. Ericsson est également partenaire en France de Passeport Avenir, projet d'entreprise pour l'égalité des chances.

Le partenariat avec l'APC s'inscrit dans le cadre de la politique de développement durable et de responsabilité sociétale d'Ericsson. Les problématiques d'environnement et d'efficacité énergétique font l'objet d'un intérêt grandissant auprès des différents publics et deviennent centrales pour les acteurs, publics comme privés.

Ericsson a choisi d'accompagner l'APC dans le développement du CoachCopro®, une plateforme en ligne conçue pour accompagner les copropriétaires dans leur démarche de rénovation énergétique. Concrètement, un ingénieur Ericsson de l'équipe conseil et intégration de systèmes a aidé l'APC à définir le cahier des charges et a accompagné le responsable informatique dans le pilotage du développement de la plateforme.

Selon Ericsson, nous sommes entrés dans l'ère de la société en réseau, où tout ce qui pourra être connecté le sera. Ericsson prévoit 50 milliards d'objets connectés à l'horizon 2020. **Les technologies de l'information et de la communication et plus particulièrement les télécoms jouent un rôle**

structurant dans la transformation de la société. En témoigne l'explosion du haut-débit et des usages basés sur la vidéo et la mobilité des personnes.

Les villes vont avoir à l'avenir un rôle majeur. D'ici à 2050, **70% de la population mondiale** vivra dans des villes. Les villes seront les moteurs de la productivité économique et devront faire face à de nombreux défis en matière d'urbanisation, d'emploi, transport, gestion de l'énergie, des déchets, éducation, sécurité, pollution, santé, gestion de l'eau, respect de l'environnement, approvisionnement, agriculture, etc.

Les TICs ont un rôle important à jouer pour aider les villes face à ces challenges. L'avenir est donc aux villes connectées et intelligentes (smart cities), qui seront les mieux armées pour relever le défi d'une croissance durable. Ericsson propose des solutions concrètes dans les domaines du e-ticketing, de la e-Santé, du comptage intelligent, de l'éclairage public, mais aussi du parking ou encore du transport public ou de la gestion de trafic.

Ericsson est ainsi impliqué dans le projet du Royal Seaport à Stockholm – un nouveau quartier respectueux de l'environnement avec pour objectif d'ici à 2030 l'absence totale de recours aux énergies fossiles.

Ericsson publie chaque année un classement des villes connectées réalisé en partenariat avec Arthur D Little, où Paris est arrivé dernièrement en 6ème position. Enfin, Ericsson est également **membre du New Cities Foundation**, au service d'un futur urbain plus durable au niveau social, économique et environnemental.

FICHES DE PRESENTATION D'OPERATIONS ACCOMPAGNEES PAR L'APC

- ***Les Jardins d'Aligre***
- ***Super-Montparnasse***
- ***Trubert - Bellier***